

AVANT-PROGRAMME CONCOURS D'ATTELAGE CAR

Lieu du concours :

BERTRIX – Chemin des Clapes 26

Date:

27/05/2023

Adresse terrain de concours :

BERTRIX – Chemin des Clapes 26

Type de concours : **CAR-GHS**

Organisation:

Personne de contact : - Nom : LOUIS Jean-Claude
- Adresse : BERTRIX – Chemin des Clapes 26
- Tel : 0497/42.02.69 e-mail : ecuriedelaplaine492@gmail.com

Président jury : Serge DUFRASNE dufrasne.waltens@skynet.be

Délégué Technique : Françoise THIRY lienartfrancoise@gmail.com

Constructeur de parcours : Frans Bollen frans.bollen4@telenet.be

Bureau de calcul : Michel Pirotte

Vétérinaire : Philippe LEONARD

Epreuves:

- Dressage
- Mania
- Date reconnaissance : à partir du 26/05/2023 (1h30 avant le 1^{er} départ) Heure : libre dès 18h MAIS OFFICIELLE le 27/05/2023

Catégories :

1 poney / 2 poneys / 4 poneys

1 cheval / 2 chevaux / 4 chevaux

1 cheval de trait / 2 chevaux de trait / 4 chevaux de trait

Children et jeunes meneurs

Para

Conditions de participation :

Type de licence : L 01 minimum

Chevaux en ordre de vaccination et puce

Inscription :

Inscription Online via le GHS ou Online sur www.equibel.be :

Inscription : 30€

Paiement EQUIBEL ou GHS via le compte : BE85 7775 9363 3006

Avant le lundi minuit qui précède le concours soit le : 22/05/2023

Remarques:

Possibilité de réserver un box (90€) pour ceux qui font également le CAR du dimanche – Réservation et Paiement sur le compte ECURIE DE LA PLAINE BE09 1030 8270 1157

Petite restauration sur place tout le week-end

Pot d'accueil des meneurs le vendredi 26/05/2023 à 20h et briefing général

Repas du vendredi soir : cornet de pâtes – choix de 3 sauces (5 €) – à réserver dans la mesure du possible et paiement sur place ou sur le compte de l'organisation BE09 1030 8270 1157

Repas du samedi soir à partir de 19h : sanglier à la broche et accompagnements (15€) - à réserver dans la mesure du possible et paiement sur place ou sur le compte de l'organisation BE09 1030 8270 1157

Dimanche : assiette jambon cuit et crudités (10€) ou pain saucisse

2ème participation autorisée

Paddock autorisé (surface limitée 10mx15m véhicule compris)

Seuls les meneurs en ordre de paiement de leur(s) passage(s) seront repris sur la liste de départ.